



Les Foulées Wattenaises 2026

Règlement

Article 1 : La course est organisée par le club Watten Athlétisme.

Elle est ouverte à toutes les personnes licenciées ou non.

L'organisateur fournira les puces pour le chronométrage, à rendre à la fin de la course. Ces puces seront fixées sur les lacets des chaussures de sport.

Des pénalités pourront être appliquées en cas d'erreur, de faute ou en cas de mauvais comportement envers autrui ou sur l'environnement.

Article 2 : Les coureurs devront fournir la photocopie de leur licence, datée de moins d'un an ou son Parcours Prévention Santé.

Pour rappel, l'attestation fournie par la Fédération Française d'Athlétisme a une durée de validité de 1 an : <https://pps.athle.fr/>.

Le PPS est impérativement contrôlé sur la plateforme ADÉORUN via l'API de la FFA qui valide les licences et les PPS.

Il est donc obligatoire de s'inscrire sur ADÉORUN pour la validation de la licence ou du PPS.

Pour les mineurs, un questionnaire de santé dûment complété et signé par le représentant légal est exigé. Le questionnaire devra être présenté et transmis à l'organisation par pièce jointe lors de l'inscription en ligne. Le représentant légal de l'enfant doit réaliser une autorisation parentale.



Article 3 :

Assurance - Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance. Les organisateurs se dégagent de tout vol pouvant survenir dans les locaux occupés.

Article 4 :

Départ et arrivée à la salle Jean-Marie HARLAY (Rue de la Colme, 59143 WATTEN)

Article 5 :

Les courses chronométrées suivantes sont prévues :

- 3 km (benjamins et minimes)
- 6,2 km (adultes)
- 12,2 km (adultes)

Le droit d'inscription est différent pour les 3 distances.

Article 6 :

Dossards + collation à l'arrivée :

- Droit d'inscription 6 € pour le 6,2 km
- Droit d'inscription 12 € pour le 12,2 km
- Droit d'inscription 3 € pour le 3 km

Inscription avant le 9 septembre 2026.

Majoration de 2 € entre le 9 et le 18 septembre 2026 (dossard non personnalisé).

Une collation et une surprise seront remis à l'ensemble des inscrits.



Les dossards sont à retirer le jour de la course à partir

- De 15h à 15h45 pour les courses enfants
- De 16 h à 17h15 pour le 12,2 km
- De 16 h à 17h30 pour le 6,2 km

Article 7 :

Parcours : Le parcours est vallonné, d'une distance maximale de 12,2 kilomètres, il empruntera une partie des routes et des chemins.

Aucun véhicule non accrédité (y compris vélo et rollers) n'est autorisé sur le parcours.

Article 8 :

Une consigne sera mise à disposition sera mise à disposition gracieusement pour déposer les affaires personnelles.

Article 9 :

Ravitaillement : Un ravitaillement est prévu au 7ème kilomètre.

Article 10 :

Récompenses et résultats : Remise des prix à l'issue de l'épreuve (remise de lots)



Article 11 :

Inscriptions :

- 800 m (départ 16h) : 2017 à 2019, gratuit mais inscription sur ADEORUN
- 1500 m (départ 16h20) : 2013 à 2018 : gratuit mais inscription sur ADEORUN
- 3 km (départ 16h40) : 2009 à 2012 : 3€ inscription sur ADEORUN (frais inscription inclus)
- 6,2 km (départ 17h45) : 6€ jusqu'au 9/9/26 et 8 € du 10 au 18/09/26 inscription sur ADEORUN (frais inscription en sus)
- 12,2 km (départ 17h30) : 12€ jusqu'au 9/9/26 et 14 € du 10 au 18/09/26 mais inscription sur ADEORUN (frais inscription en sus)

Modalité d'inscription : En ligne avec paiement CB sécurisé jusqu'au 18/09/26 sur ADEORUN.